

BULLETIN AGROMÉTÉOROLOGIQUE DÉCADAIRE

Situation météorologique

Cette décade est marquée par une baisse notable des activités pluvio orageuses sur le pays.

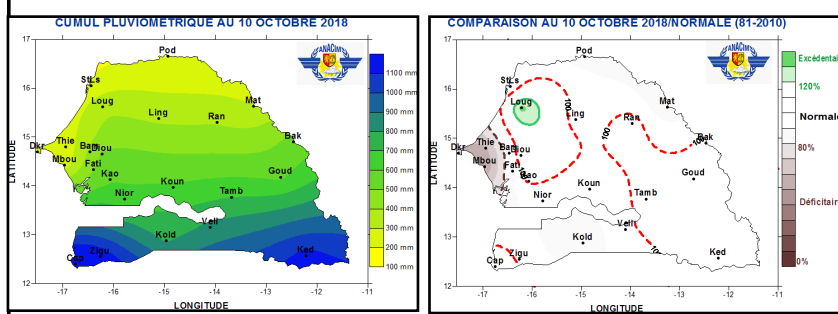
Au Nord, hormis la région de Louga, aucune pluie n'a été enregistrée. Des hauteurs de pluie tournant autour de 10 à 30 mm ont été reçues dans les départements de Louga et Kébémér durant la journée du 07 Octobre.

Dans le Centre du pays, deux à trois événements pluvieux ont été notés. Les cumuls décadaires ont varié entre 3.5 mm à Thiès et 26.8 mm à Rufisque. Ces cumuls ont été bénéfiques aux derniers semis en phase de maturation.

A l'Est et au Sud Est du pays, après les pluies du 1^{er} Octobre, aucune pluie n'a été observée pour le restant de la décade. Goudiry et Bakel n'ont reçu aucune pluie durant la décade.

A l'opposé, le Sud Ouest a été bien arrosé, surtout la région de Ziguinchor qui a enregistré des cumuls décadaires variant de 30 mm à Cabrousse à 93.1 mm à Ziguinchor.

Au 10 octobre, les cumuls saisonniers vont de 199.8 mm à Podor à 1320 mm à Fongolimbi. Ainsi, La situation est excédentaire à Louga, déficitaire à l'extrême Ouest et normale sur le reste du territoire



Perspectives de la deuxième décade du mois d'Octobre 2018

Le début de la décade est marquée par une accalmie sur la quasi-totalité du territoire.

A partir du Dimanche 14 Octobre la situation commencera à être favorable à la pluie sur le sud avant d'évoluer dans le Centre Sud et le Centre Ouest du 16 au 17 Octobre 2018.

**Décade du 01 au 10 Octobre
2018**

Sommaire

Météo: Baisse notable des activités pluvieuses

Hydrologie: Poursuite de la décrue sur les cours d'eau

Agriculture: Poursuite des récoltes en vert des premiers semis d'arachide, maïs, niébé, pastèque et mil.

Situation pastorale: Bon état d'embonpoint des animaux

Suivi de la végétation: Légère amélioration du couvert végétal dans le Centre Ouest

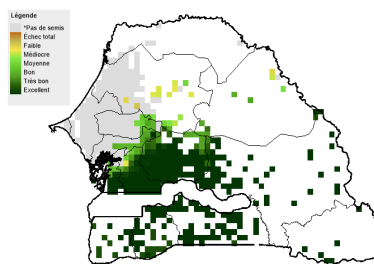
Stations	Cumul décadaire	Cumul au 20 Oct		
		2018	2017	Normale
Saint Louis	0.0	215.0	224.8	242.5
Podor	0.0	199.8	137.8	219.0
Matam	0.0	303.9	435.8	376.8
Ranérrou	0.0	319.8	280.8	421.4
Louga	28.2	378.1	338.8	289.9
Linguère	0.0	380.2	510.4	40.36
Diourbel	15.0	510.6	589.5	462.7
Bambey	14.1	427.0	554.3	473.0
Thiès	3.5	257.2	341.9	425.6
Mbour	11.0	253.5	739.6	495.4
Dakar Yoff	13.8	224.3	347.1	367.1
Fatick	22.0	490.1	490.3	401.4
Kaolack	15.8	590.9	657.4	592.4
Kaffrine	7.4	585.3	528.2	599.2
Koungheul	15.0	642.9	709.6	680.9
Nioro du Rip	9.2	637.1	681.3	717.3
Tamba	30.7	705.4	853.1	683.7
Goudiry	0.0	571.4	519.1	516.3
Bakel	0.0	543.8	438.6	529.6
Kédougou	13.8	1119.3	1184.3	1118.2
Kolda	70.0	785.4	1185.9	994.4
Sédhiou	45.1	902.4	1016.7	999.8
Vélingara	22.4	848.4	841.6	843.7
Ziguinchor	93.1	1199.5	1522.4	1192.6
Cap Skirring	77.2	1304.4	1195.7	1138.3

Besoins en eau des cultures sur la base du logiciel ARV (programme ARC)

Malgré, la baisse des activités pluvieuses au cours de cette décade le niveau de satisfaction des besoins en eau des principales cultures reste toujours satisfaisant.

Les conditions d'alimentation en eau des cultures au centre et au Sud du pays restent toujours bonnes.

Sur le reste du territoire (Nord et centre ouest du pays), les conditions restent toujours faibles à médiocre; ceci depuis le début de la saison..



Ces données sont issues du logiciel ARV du programme d'assurance agricole

Figure : les conditions de satisfaction des besoins en eau au 10 Octobre (WRSI).

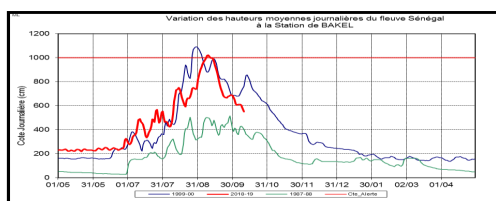
Situation hydrologique

La décrue se poursuit sur les cours d'eau du pays. Une légère hausse du niveau du fleuve est observée à Gouloumbou sur le fleuve Gambie. Sur le fleuve Casamance à la station de Kolda le niveau reste bas.

BASSIN DU FLEUVE SENEGAL

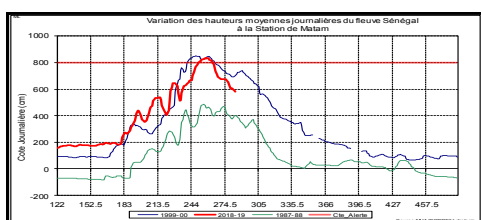
STATION DE BAKEL

C'est la décrue. Le niveau est en baisse continue pendant toute la décade. Le maximum moyen journalier est de 668 cm le 1^{er} octobre 2018. Il a été de 460 cm le 1^{er} octobre 2017.



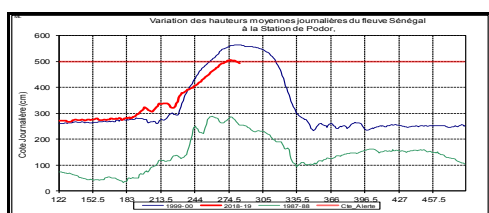
STATION DE MATAM

C'est la décrue. Le niveau du fleuve est en baisse continue pendant toute la décade. Au 1^{er} octobre 2018, le maximum moyen journalier a été de 674 cm. Il a été de 455 cm le 1^{er} octobre 2017.



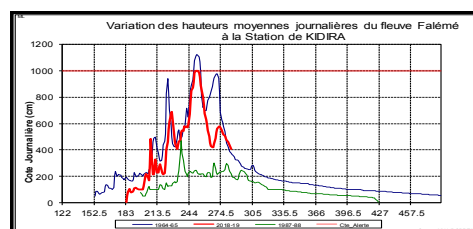
STATION DE PODOR

La cote d'alerte a été atteinte et dépassée du 29 septembre au 7 octobre 2018 à 8 heures. Le pic a été de 505 cm. Au 10 octobre le niveau du fleuve se trouve à la cote de 490 cm. Le maximum moyen journalier a été 336 cm le 1^{er} octobre 2017.



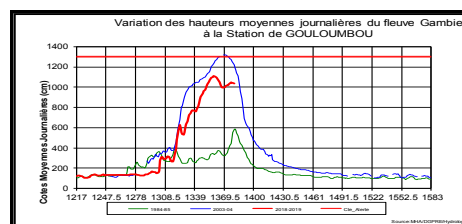
STATION DE KIDIRA SUR LA FALEME

C'est la décrue. Le niveau du fleuve a été en baisse pendant toute la décade. Le maximum moyen journalier a été de 550 cm le 1^{er} octobre 2018. Il était de 396 cm le 1^{er} octobre 2017.



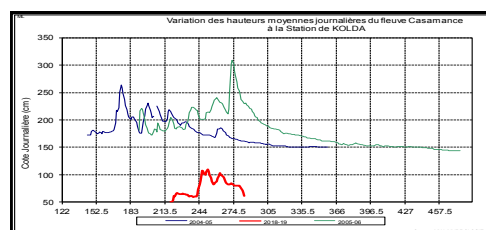
BASSIN DU FLEUVE GAMBIE : STATION DE GOULOUMBOU

La décrue est amorcée depuis la dernière décade Mais une légère remontée du niveau du fleuve a eu lieu à la date du 07 octobre 2018 à 08 heures avec une cote à l'échelle de 1057 cm. Le maximum moyen journalier a été de 505 cm les 1^{er} et 2 octobre 2017.



BASSIN DU FLEUVE CASAMANCE : STATION DE KOLDA

Le niveau bas du fleuve s'explique en partie par la présence d'une retenue en amont Il est en baisse pendant cette décade. Le maximum moyen journalier est de 80 cm le 1^{er} octobre 2018. C'est le 2 octobre 2017 que la fin de l'écoulement a eu lieu à Kolda.



Situation agricole

On note une bonne humidité du sol avec la poursuite des récoltes en vert pour les premiers semis d'arachide, de maïs, de niébé, de pastèque et de mil. Pour les deuxièmes semis des autres espèces leur phase de maturation se poursuivent.

Situation des cultures

Dans les **régions Nord** (Matam, Saint-Louis et Louga), la plupart des cultures se comportent bien et sont en phase de maturation. L'arachide est en gynophorisation-formation de gousses à remplissage. Le mil est en début épiaison à maturité. Le niébé est en floraison à maturité complète. La pastèque est en fructification à récolte.

Dans les **régions Centre Nord** (Diourbel, Thiès, Dakar), on note encore la poursuite des semis de niébé et de pastèques. L'humidité et la couverture végétative est bonne dans sa globalité. Le mil est en maturation, l'arachide est en formation de gousses à maturation. La pastèque est en fructification/récolte. On note une reprise totale du manioc et le niébé qui est en récolte.

Dans les **régions Centre Sud** (Fatick, Kaolack et Kaffrine), les premières récoltes de maïs et de niébé en vert ont démarré.

Le mil, l'arachide, le niébé et le maïs sont en maturation, on note l'apparition des panicules sur le sorgho et un plein développement des tiges secondaires chez le manioc. Les stades du riz vont du début d'initiation paniculaire à la pleine épiaison. Le sésame et la pastèque sont en fructification.

Dans les **régions Est** (Tambacounda et Kédougou), la situation phénologique se présente comme suit: le mil et le fonio sont en maturation à grain pâteux, les récoltes se poursuivent pour le maïs et le niébé. Le sorgho est au stade floraison/épiaison à grain laiteux. L'arachide est en remplissage de gousses. Le riz de bas fond est en initiation paniculaire, tandis que celui de plateau est au stade laiteux. Le coton est en stade éclatement des capsules. Le fonio est en maturité.

Dans les **régions Sud** (Kolda, Sédhiou, Ziguinchor), l'état phénologique des cultures se présente comme suit: les récoltes ont commencé pour le mil, le maïs, l'arachide et le niébé. Le riz de plateau est en initiation paniculaire, tandis que celui de bas fond est au stade initiation paniculaire/montaison. Le maïs est en épiaison/floraison et le manioc en plein développement foliaire. Le sésame et le fonio sont en montaison. La pastèque est en maturation fructification et la patate en ramification.

Situation phytosanitaire

I. Les chenilles légionnaires d'Automne

On note une baisse importante de la présence de Chenilles Légionnaires d'Automne (*Spodoptera frugiperda*) sur certaines localités où le maïs a été attaqué. Cependant, les attaques sont observées sur les derniers semis de maïs au niveau des localités de Katakèle (Kaffrine), Ida Mouride (Koungheul). Ainsi des interventions de traitement ont été effectuées sur 41 ha en utilisant 205 L de bouillie Titan (soit environ 3,5 L de Titan 25 EC). Le maïs est presque en maturité et est en train d'être récolté en vert et consommé dans plusieurs localités. Pour éviter les risques de contamination alimentaire par les résidus de pesticides, les traitements chimiques sont suspendus. Une gestion intégrée et durable est désormais recommandée pour venir à bout de la chenille légionnaire.

II. Les insectes floricoles

Ces insectes floricoles constituent notre préoccupation majeure en cette fin campagne. Les derniers semis de mil au stade épiaison sont toujours infestés par ces piqueurs suceurs (cantharide, *Rhynaptia infusata*, *Psalydolytta*). Les attaques les plus marquantes sont observées **Katakèle (Kaffrine)**, **Ida Mouride (Koungheul)** et à **Pointe Sarène (Mbour)**. Pour amoindrir leur ampleur par les interventions des Unités de Protection des Végétaux (UPV) déployés dans les zones infestées, 240 L de Pyricol 240UL sont pulvérisés au total en raison d'un litre à l'hectare.

III Chenilles mineuses

Des prospections menées dans les localités de la région de Kanel ont révélé la présence de chenille mineuse (*Heliocheilus albipunctella*) sur le mil à différent stade échelonné vers la maturation. Des dégâts sont observés au niveau de Sinthian où plus de 100 ha sont infestés. Pour des mesures de traitements (Localisés), 2 cartons de TITAN 25 EC (1 carton contient 5 bidons de 3 litres chacun) sont mis à la disposition des producteurs.

III. Autres ravageurs

On note la présence d'oiseaux granivores *Ploceus cuculatus* sur mil dans le département de Louga. Il y'a aussi quelques rares intrusions de *Passer luteus* dans la Commune de Sam Yabal en provenance de la zone de Keur Momar Sarr.

Les prospections menées durant cette période font état de la présence de sauteriaux sur jachère au niveau des localités de Thiaye (Tivaouane), Guedj Mad, Thiadiaye (Mbour) sur 104 ha. les traitements sont effectués sur 90 ha en utilisant du Pyricol 240 UL ;

Des dégâts peu sévères d'une chenille nommée *Parnara sp. (Hesperidae)* sont observés sur le riz à Amady Ounaré, Orkadiéré, Bow et Thialy. Pour éviter une pullulation, nous avons mis en place dans ces localités respectives : 1 carton, 3 bidons, 2 bidons et 1 bidon de TITAN 25EC.

Situation pastorale

I. Etat des pâturages

La situation générale de l'élevage s'est nettement améliorée. Les pâturages sont fortement fournis à la faveur de l'hivernage. Ils sont abondants et verdoyants sur la majeure partie du pays. Tous les animaux en profitent actuellement.

II. Etat d'embonpoint des animaux

Les animaux présentent dans l'ensemble un état d'embonpoint satisfaisant. L'état d'embonpoint s'améliore de jour en jour en corrélation avec la qualité des pâturages

III. Abreuvement du bétail

L'abreuvement s'effectue présentement au niveau des points d'eau temporaires bien remplis (mares et marigots).

IV. Mouvement du bétail

On note le retour massif des transhumants

VI. Santé animale

La situation est calme dans l'ensemble avec quelques cas de fièvre aphteuse et de peste des petits ruminants.

Suivi de la végétation

1. Indice de Végétation (NDVI : Normalized Difference Vegetation Index)

A la première décade du mois d'octobre 2018, on note une légère baisse des valeurs du NDVI dans la majeure partie du Pays (Figures 1b et 1c), notamment en Casamance (régions de Ziguinchor, Sédhiou et Kolda) et dans la région de Kédougou (Figure 1 : cercles rouges et Figure 2-1). Cette situation est due en grande partie à la rentrée en phase de senescence de la plupart des plantes cultivées et des herbacées. Cependant, dans les régions de Thiès, Diourbel et Louga, les valeurs de l'indice de végétation continuent d'augmenter (Figure 1 : cercles bleus et Figures 2-2 et 2-3).

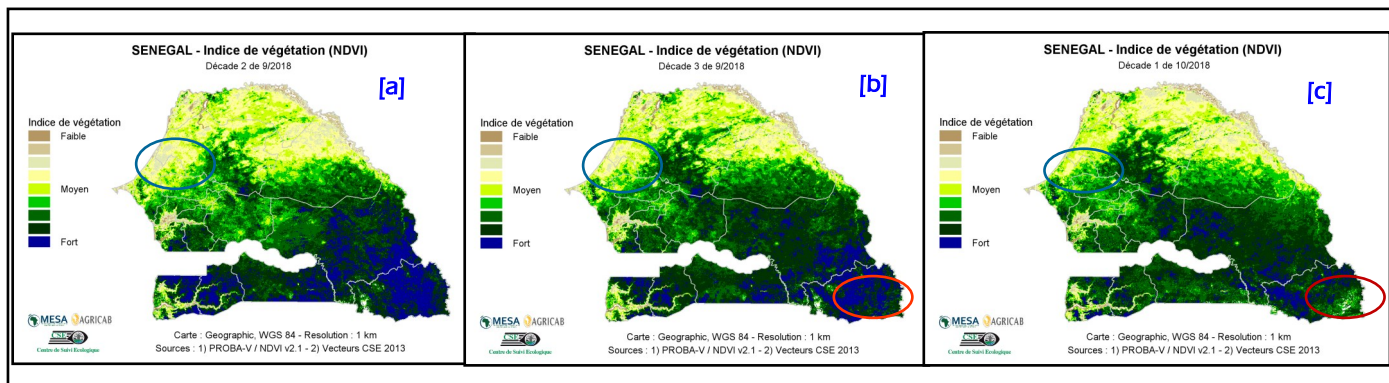


Figure 1 : Cartes du NDVI de (a) la deuxième, (b) la troisième décades du mois de septembre et (c) la première décade du mois d'octobre 2018

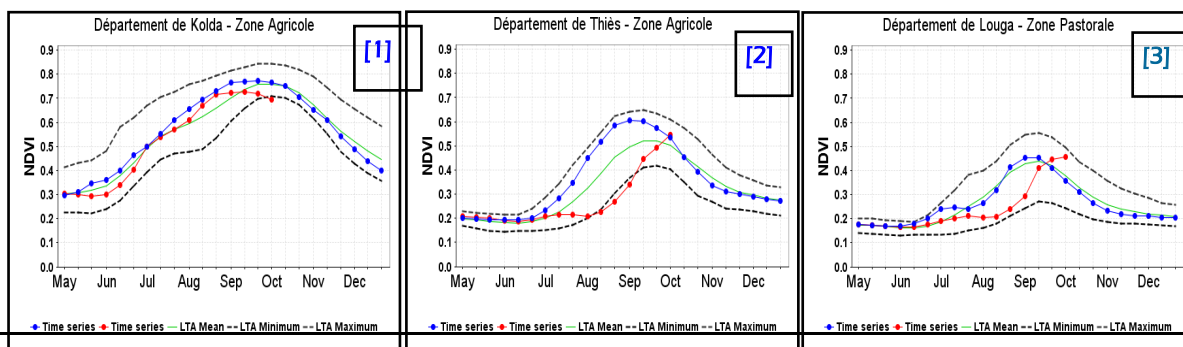


Figure 2 : Profil du NDVI de l'année 2018 dans les départements de [1] Kolda, [2] Thiès et [3] Louga (courbes rouges), en comparaison avec ceux de 2017 (courbes bleues), des valeurs moyennes (trait vert), minimum et maximum (traits discontinus noirs) de la série historique 1999-2017

Suivi de la végétation (suite)

2. Anomalies de croissance de la végétation (VCI: Vegetation Condition Index)

A la première décade du mois d'octobre 2018, l'analyse du *Vegetation Condition Index* (VCI) montre que dans les régions de Thiès, Louga et Diourbel où la végétation continue à croître, les conditions de croissance se sont nettement améliorées (Figure 2 : cercles bleus). Dans ces régions les conditions de croissance y sont favorables à très favorables. Cette situation est une réponse normale à la reprise effective des pluies observées depuis la troisième décade du mois d'août suite à une longue pause pluviométrique.

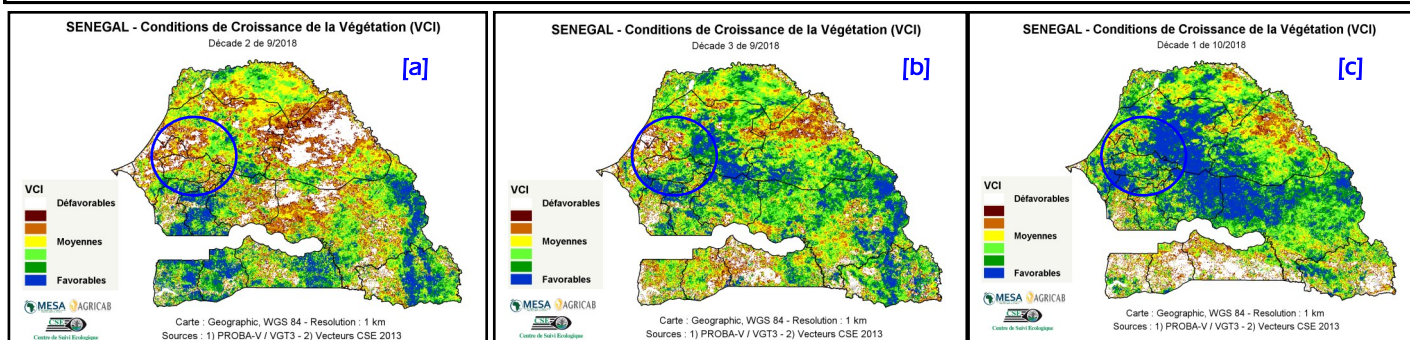


Figure 3 : Cartes du VCI de (a) la deuxième, (b) la troisième décades du mois de septembre et (c) la première décade du mois d'octobre 2018

Situation des marchés

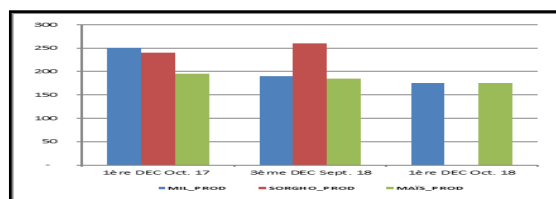
I. Approvisionnement des marchés

La première décade du mois d'octobre correspond au démarrage de la campagne de commercialisation des produits agricoles sous pluie des céréales sèches (mil, maïs, sorgho) et des légumineuses (arachide, niébé). Toutefois, durant cette période, les stocks de ces produits sont faibles à nuls du fait de l'épuisement des productions de la campagne agricole précédente et de l'état des nouvelles récoltes de la campagne en cours, qui sont caractérisés par un fort taux d'humidité non favorable aux normes standard de stockage. Ainsi, l'approvisionnement des marchés est constitué essentiellement de céréales importées (riz, maïs) qui sont abondamment disponibles.

II. Marchés ruraux de collecte

Les prix au producteur des céréales locales sèches s'affichent à : 175 F CFA/kg (mil), 185 F CFA/kg (maïs), tandis que le sorgho n'est pas offert. La comparaison décadaire indique des baisses de 9% (mil) et de 6% (maïs). Par rapport à leurs niveaux de l'année écoulée, à la même décade, ils se sont repliés de -43% (mil) et -11% (maïs). Ces baisses révèlent une situation moins tendue du marché par rapport aux périodes de référence.

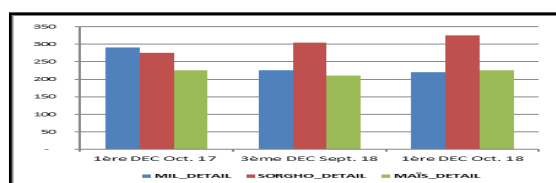
Les prix au producteur des légumineuses se situent à : 241 F CFA/kg (niébé), 468 F CFA/kg (arachide décortiquée), alors que l'arachide coque, qui est offerte à l'état humide, coûte 490 F CFA/kg. Les variations décadaires indiquent une chute (-100%) du prix du niébé qui est passé du double au simple et une hausse moyenne de l'arachide décortiquée (+16%). Comparés à leurs niveaux de la même décade 2017, les prix dans les marchés de collecte se sont dépréciés pour le niébé (-14%) et l'arachide décortiquée (-22%).



III. Marchés de consommation

Les prix de détail des céréales locales sèches se situent à : 220 F CFA/kg (mil souna), 325 F CFA (sorgho), 225 F CFA/kg (maïs). Par rapport à la précédente décade, les variations des prix à la consommation s'affichent comme suit : stabilité pour le mil, légères hausses pour le sorgho (+6%) et le maïs (+7%). Comparés à leurs niveaux de la même décade en 2017, seuls les prix du mil et du sorgho ont varié : mil (-32%), sorgho (+15%).

Le prix du riz local décortiqué qui se situe à 285 F CFA/kg, n'a que légèrement varié par rapport à son niveau de la décade antérieure (+2%) et annuel (+7%). Les prix des céréales importées restent relativement stables. Les prix de détail par kilogramme des légumineuses s'élèvent à : 580 F CFA (niébé), 475 F CFA/kg (arachide coque), 555 F CFA (arachide décortiquée). Au cours des deux dernières décades ; les variations des prix de ces produits s'établissent comme suit : -22% (niébé), +49% (arachide coque), +10% pour l'arachide décortiquée. Par rapport à la même période 2017, les variations s'élèvent à : +30% (niébé), +26% (arachide coque) et -15% (arachide décortiquée).



Situation des marchés (suite)

III – PERSPECTIVES

Au cours de la prochaine décade, le niveau d'approvisionnement des marchés, notamment dans ceux ruraux de collecte, en produits locaux devrait s'améliorer du fait des nouvelles offres paysannes (mil, maïs, arachide). Les prix pratiqués resteront élevés, même si la tendance de baisse saisonnière va s'accroître.

RECOMMANDATIONS

Au vu de l'évolution de la saison des pluies qui a été décrit par les différentes contributions, le GTP a formulé les recommandations suivantes:

- Mettre à profit la longue crue qui a prévalu dans les stations hydrologiques de Podor et Matam, pour encourager la culture de décrue dans la Vallée du Fleuve Sénégal;
- Procéder aux opérations de récolte du mil, niébé et arachide à maturité dans les régions de Saint Louis et Louga;
- Prendre en compte les risques de pluies en fin de décade pour les agriculteurs qui envisagent de procéder aux récoltes dans le Centre, l'Est et le Sud du pays;
- Réfléchir à l'avenir sur une gestion intégrée et durable pour venir à bout de la chenille légionnaire;
- Inciter les éleveurs à constituer des réserves fourragères;
- Encourager les éleveurs à vacciner les animaux contre les maladies ciblées par la campagne de vaccination

Groupe de Travail Pluridisciplinaire

Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie
Aéroport Léopold S. Senghor B.P. 8257 Dakar-Yoff _ Sénégal
Téléphone : +221 33 869 53 39 Fax : +221 33 820 13 27
Messagerie : gtp-senegal_dmn@yahoo.fr

Crée dans le cadre du Programme AGRHYMET, le GTP a pour objectif de contribuer à l'alerte précoce pour la sécurité alimentaire en fournissant des informations complètes sur la campagne agricole. Sa coordination technique est assurée par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie. Le groupe, composé des services intervenant dans le domaine de la production agricole (Hydrologie, Agriculture, Protection des Végétaux, Elevage, Centre de Suivi Ecologique, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques, CONACILSS...) publie à la fin de chaque décade un Bulletin Agrométéorologique Décadaire destiné aux autorités nationales, aux bailleurs de fond et aux techniciens.

Dans le cadre de la mise en place du Cadre Mondial des services climatologiques, ce groupe a été élargi aux assurances agricoles, INP, CNCR, CONGAD, URAC, Direction Santé Publique, à la presse...

Vous trouverez ce bulletin dans le site: www.anacim.sn